

JOURNAL DE LA SOCIÉTÉ STATISTIQUE DE PARIS

PAUL MEURIOT

La petite ville française (suite et fin)

Journal de la société statistique de Paris, tome 49 (1908), p. 245-253

http://www.numdam.org/item?id=JSFS_1908__49__245_0

© Société de statistique de Paris, 1908, tous droits réservés.

L'accès aux archives de la revue « Journal de la société statistique de Paris » (<http://publications-sfds.math.cnrs.fr/index.php/J-SFdS>) implique l'accord avec les conditions générales d'utilisation (<http://www.numdam.org/conditions>). Toute utilisation commerciale ou impression systématique est constitutive d'une infraction pénale. Toute copie ou impression de ce fichier doit contenir la présente mention de copyright.

NUMDAM

Article numérisé dans le cadre du programme
Numérisation de documents anciens mathématiques

<http://www.numdam.org/>

JOURNAL

DE LA

SOCIÉTÉ DE STATISTIQUE DE PARIS

N° 8. — AOUT 1908

I

LA PETITE VILLE FRANÇAISE

(*Suite et fin* [1])

Ainsi, de 1801 à 1846, l'accroissement annuel ressort à 1 311 unités, tandis que, de 1846 à 1866, il n'est plus que de 535 et même tombe à 380 unités dans la dernière période 1861-1866. Comme la population rurale (nous entendons celle des communes de moins de 2 000 habitants agglomérés) n'est comptée à part que depuis 1846, il ne nous est pas possible d'établir une comparaison positive avant cette date. Mais on sait que cette date, ou plus exactement le milieu du dix-neuvième siècle, est un point important dans l'histoire démographique de la France ; c'est à partir de ce moment que le nombre de nos unités administratives, dont la population diminue, prend de plus grandes proportions, et comme cette décroissance porte sur la population rurale et que, de plus en plus, les villes s'accroissent, on est donc fondé à croire que la première partie a vu une augmentation de la population des campagnes. Or, à cet accroissement correspond un accroissement de nos petites villes, qui n'ont jamais autant gagné que de 1801 à 1846, puisque leur population globale, à cette date, n'est inférieure que de 15 590 unités au chiffre de 1906 (330 200 contre 345 790). Enfin, si on considère séparément deux périodes égales de quarante-cinq ans, 1801-1846 et 1861-1906, on voit que, dans la première, la population globale des petits centres s'accroît de 59 100 unités ou 21,85 %, alors que, dans la seconde, le gain total n'est que de 5 000 habitants à peine (4 890), ou 1,53 % seulement. Enfin, de 1846 à 1861, période où la population de nos petits chefs-lieux augmente encore assez sensiblement, la population rurale demeure presque stationnaire (sa baisse n'est que de 54 000 ou 3 600 par an) ; au contraire, de 1861 à 1866, cette population subit une baisse de 125 000 unités ou 25 000 par an et, en même temps, les petites villes n'augmentent que dans de faibles proportions.

(1) Voir numéro de juillet, page 235.

On peut dire aussi que, de 1866 à 1876, la population des campagnes augmente très sensiblement (de plus de 450 000 unités) et que, parallèlement, les petites villes s'accroissent de 13 000 habitants, c'est-à-dire d'une moyenne annuelle égale à celle que nous avons relevée de 1801 à 1846. Mais, outre que cet accroissement de la population rurale n'est qu'une exception depuis soixante ans, causée par la perturbation économique résultant de la guerre et qui affecte plutôt les centres industriels, il faut remarquer que dans la période suivante, 1876-1886, la population rurale diminue d'une somme égale à son augmentation dans la décade précédente (473 000 habitants) et cependant les petites villes augmentent d'un chiffre presque égal aussi à celui de la période antérieure, 12 500 unités.

Que faut-il donc retenir de cette discussion ? C'est que, si la population de nos chefs-lieux de moins de 5 000 habitants a augmenté avec la population rurale, la décroissance de celle-ci à l'époque contemporaine ne les a pas affectés, puisqu'ils demeurent stationnaires, leur population n'ayant pas varié de plus de 5 000 unités depuis un demi-siècle. N'est-ce point là le phénomène par excellence de stabilité entre la décroissance des campagnes et l'augmentation des villes également continues.

III

Relation de la population des petites villes à d'autres éléments démographiques

Ce caractère original de nos petites villes s'accuse encore bien plus si nous comparons leur situation avec celle des arrondissements correspondants et celle des villes non chefs-lieux d'arrondissement de 2 000 à 5 000 habitants.

De 1876 à 1906, la population de ces groupes a été, nous l'avons vu, presque immuable. Comment, dans le même laps de temps, s'est comportée la population de leur arrondissement ? Dans l'ensemble, cette population a baissé de 5 852 000 à 5 538 000 habitants, soit une baisse de 314 000 unités ou 5,33 %. De ce calcul nous excluons comme plus haut l'arrondissement et la ville de Sceaux, qui font partie de l'agglomération parisienne. Il y a trente ans, la population des villes chefs-lieux était à celle des arrondissements respectifs dans le rapport de 5,85 % : aujourd'hui, cette relation est de 6,14 %. Ainsi leur importance démographique est plutôt légèrement augmentée par la baisse de la population rurale au lieu d'en être affectée, comme on pourrait le croire. Sur le total des 98 arrondissements correspondant aux chefs-lieux de moins de 5 000 âmes, un peu moins du quart, soit 22, présentent une augmentation sur 1876 et celle-ci est globalement de 90 000 habitants ou 7 %. Or, pour les villes chefs-lieux, il y a accroissement dans 15 et diminution dans 7, et l'accroissement définitif n'est que de 3 700 unités à peine. C'est peu, si l'on considère que les deux tiers de cette augmentation portent sur deux localités : Bressuire et Châteaulin avec un surplus respectif de 1 430 et 818 habitants. L'ensemble demeure donc presque stationnaire. C'est que, là où il y a eu accroissement de l'arrondissement, celui-ci est moins dû à l'accroissement de l'ensemble qui aurait son influence sur l'état du chef-lieu qu'au développement des centres industriels ou commerciaux de la région : par exemple, les arrondissements de La Palisse et Briey s'accroissent l'un de 8 867, l'autre de 17 812 unités, et leurs chefs-lieux ne comptent qu'une plus-value de 218 ou 380. A Sartène, l'augmentation de l'arrondissement est de près de 10 000 habitants et il y a diminution au

chef-lieu. Il n'y a guère qu'à Châteaulin et Bressuire qu'il y ait développement parallèle des deux éléments : encore le fait n'est-il bien sensible que dans cette dernière ville, sans doute parce qu'elle est devenue un centre régional de voies ferrées dans un pays assez éloigné des grandes agglomérations.

La très grande majorité des arrondissements correspondant à nos petites villes a donc diminué et leur décroissance totale atteint 404 000 habitants. A première vue, on pourrait donc penser qu'un phénomène aussi intense ait dû exercer une action sur l'état des chefs-lieux. Il n'en est rien. Sur les 76 chefs-lieux des arrondissements en décroissance, il y a diminution dans 38 et accroissement également dans 38. De part et d'autre, la moyenne pour l'augmentation est de 363 habitants ; pour la diminution, de 470 par unité de population. La balance penche donc vers la décroissance, mais celle-ci ne l'emporte au total que de 4 200 habitants et la relation de la population des chefs-lieux à celle des arrondissements, qui était de 6 % en 1876, est aujourd'hui de 6,20 %. La décroissance des chefs-lieux est certainement plus sensible pour les arrondissements en voie de diminution que dans ceux où nous avons constaté une augmentation. Dans cette catégorie, aucun chef-lieu ne diminue de 500 unités ; au contraire, nous avons ici 14 villes (sur les 38 en décroissance) qui dépassent ce taux. Même 4 chefs-lieux perdent plus de 1 000 âmes : Marvejols, Lectoure, Brignoles et Saint-Pons, avec une décroissance respective de 1 093, 1 166, 1 352 et 2 819 habitants ; mais ce dernier chiffre se réduit en réalité à 1 640 si l'on tient compte de la population de la commune de Gunion qui, en 1876, faisait partie de Saint-Pons. Pour l'augmentation, le taux de 500 n'est dépassé que par 9 chefs-lieux (sur 38 qui s'accroissent) et 3 d'entre eux dépassent 1 000 : Segré, Bressuire et Mauléon.

Nous donnons ci-après le tableau comparé de la population des chefs-lieux d'arrondissement de moins de 5 000 habitants avec leurs arrondissements respectifs en 1876 et 1906. On remarquera que, dans la moitié de ces petites villes (exactement 47), l'oscillation de la population en plus ou en moins, durant ces trente années, est inférieure à 300 âmes et même inférieure à 100 unités dans 24 villes, le quart du total. Dans quelques-unes, le mouvement ne dépasse pas 20 unités : Gex, Arcis-sur-Aube, Bar-sur-Aube, Ruffec, Jonzac, Nontron, Argelès, Prades, Saint-Marcellin.

Nous avons montré plus haut le développement des petites villes dans la première partie du dix-neuvième siècle et nous avons vu que, dans cette période, il y avait eu vraiment un progrès de leur population. Mais leur développement est alors plus qu'aujourd'hui en raison de celui de leurs arrondissements respectifs. De 1801 à 1846, les arrondissements dont les chefs-lieux ont actuellement moins de 5 000 âmes ont augmenté de 1 031 000 habitants. L'accroissement portait sur tous les arrondissements, sauf cinq, ceux de Pont-l'Évêque, de Lectoure, de La Réole, Brignoles et Tonnerre. Nous les retrouvons du reste aujourd'hui toujours en diminution, sauf Pont-l'Évêque qui bénéficie de l'accroissement des stations balnéaires de la région (Trouville, Deauville, etc.). En même temps que leurs arrondissements, les petits chefs-lieux se sont accrus de près de 70 000 unités : leur accroissement en 1801 était de 26 %, tandis que celui de leurs arrondissements était de 20,90 %. Le rapport de l'augmentation des deux éléments ne diffère donc pas très sensiblement, et c'est par là que la période 1801-1846 se distingue de la période contemporaine. Nous

TABLEAU III
POPULATION DES VILLES CHEFS-LIEUX D'ARRONDISSEMENT DE MOINS DE 5 000 HABITANTS
ET DE LEURS ARRONDISSEMENTS RESPECTIFS (1876-1906)

DÉPARTEMENTS et CHEFS-LIEUX D'ARRONDISSEMENT	POPULATION DES CHEFS-LIEUX		ACCROISSEMENT OU DIMINUTION		POPULATION DES ARRONDISSEMENTS		ACCROISSEMENT OU DIMINUTION	
	1876	1906	totale	pour cent	1876	1906	totale	pour cent
	AIN.....	2 719	2 737	+	0,60	21 107	30 990	817
Nantua.....	3 405	2 891	-	15,10	49 538	48 847	- 691	- 1,40
Trévoux.....	2 889	2 694	-	6,75	89 894	82 057	- 7 837	- 8,70
Alais.....	3 102	3 167	+	2,14	117 090	102 080	- 14 980	- 12,80
Vervins.....	2 746	2 971	+	8,40	99 080	90 183	- 8 897	- 8,90
La Palisse.....	2 082	2 405	+	15,41	14 704	13 648	- 1 056	- 7,20
Alger.....	1 904	1 586	-	19	19 336	15 768	- 3 567	- 18
Castellane.....	3 717	3 034	-	18,50	39 633	28 762	- 10 871	- 27,40
Forcalquier.....	4 280	3 752	-	12,50	26 932	24 553	- 2 379	- 8,80
Sisteron.....	3 937	3 983	+	1,18	28 610	24 553	- 4 057	- 14,20
Embrun.....	1 403	1 388	-	1,05	20 180	20 180	0	0
Puyg-Théniers.....	2 962	2 283	-	23,60	104 040	88 886	- 15 154	- 14,50
Argenteuil.....	2 351	2 116	-	9,65	51 035	52 327	+ 1 292	+ 2,50
Arpège.....	3 488	3 436	-	0,88	45 934	45 934	0	0
Ardenne.....	2 817	2 883	+	2,34	32 542	37 198	+ 4 656	+ 14,30
Arcis.....	4 521	4 507	-	0,30	40 190	33 486	- 6 704	- 16,70
Bar-sur-Aube.....	2 803	3 187	+	13,70	44 813	36 712	- 8 101	- 18,30
Bar-sur-Seine.....	3 485	3 889	+	11,80	35 112	36 469	+ 1 357	+ 3,80
Nogent.....	4 000	3 725	-	6,87	64 200	51 142	- 13 058	- 20,30
Avallon.....	2 843	2 968	+	4,22	57 982	60 642	+ 2 660	+ 4,60
Calvados.....	3 263	3 594	+	10,40	57 900	57 784	- 116	- 0,20
Pont-l'Évêque.....	3 053	3 071	+	0,60	32 538	33 447	+ 909	+ 2,80
Mauriac.....	4 007	4 204	+	5	50 906	49 680	- 1 226	- 2,40
Muret.....	2 827	3 102	+	9,50	65 246	66 284	+ 1 038	+ 1,60
Barbezienx.....	3 365	3 375	+	0,30	51 924	42 074	- 9 850	- 19
Contolens.....	3 889	3 375	-	13,10	78 982	69 460	- 9 522	- 12,20
Ruffec.....	3 287	3 287	0	0	79 180	79 180	0	0
Jonzac.....	3 691	2 970	-	19,50	82 173	55 690	- 26 483	- 32,30
Charente-Inférieure.....	4 281	2 077	-	51,80	63 825	45 230	- 18 595	- 29,10
Sancerre.....	1 998	2 077	+	3,92	24 010	24 010	0	0
Ussel.....	4 724	4 378	-	7,37	35 690	35 992	+ 302	+ 0,80
Calvi.....	4 994	4 812	-	3,61	43 964	51 032	+ 7 068	+ 16,10
Sarthe.....	4 140	3 512	-	15,30	63 890	42 492	- 21 398	- 33,50
Châtillon.....	3 884	2 44	-	35	42 050	42 492	+ 442	+ 1,00
Senur.....	1 408	1 408	0	0	38 770	39 670	+ 900	+ 2,30
Bourgenouf.....	3 196	3 196	0	0	81 300	81 300	0	0
Boussac.....	3 607	3 627	+	0,50	69 635	62 860	- 6 775	- 9,70
Noutron.....	2 672	3 257	+	21,70	60 194	51 626	- 8 568	- 14,20
Kibérac.....	3 651	3 257	-	10,10	50 664	50 664	0	0
Baume.....	3 841	3 651	-	5	32 796	25 862	- 6 934	- 21,20
Die.....	3 579	3 314	-	7,40	110 820	124 192	+ 13 372	+ 12,00
Drôme.....	3 436	4 237	+	23,56	17 817	17 817	0	0
Nyons.....	5 389	4 585	-	14,60	52 142	52 142	0	0
Châteaulin.....	2 817	2 817	0	0	17 817	17 817	0	0
Le Vigan.....	5 389	4 585	-	14,60	52 142	52 142	0	0

GARONNE (HAUTE-)	Muret	3 956	3 713	344	6 10	86 550	72 491	13 766	14, 80
	Villefranche	2 598	2 347	191	7, 60	54 160	44 160	9 400	21, 40
GERES	Lectoure	5 507	4 310	1 197	21, 80	45 015	35 420	9 595	3 400
	Lombes	1 765	1 481	284	16, 70	37 375	30 366	7 009	18, 60
	Mirande	3 812	3 642	170	4, 45	75 126	59 797	15 329	20, 43
	Bazas	5 073	4 684	389	7, 80	54 790	51 010	3 780	—
(HIRONDE)	Blaye	4 523	4 890	368	8, 20	58 030	57 803	227	0, 40
	Lesparre	3 794	3 840	46	1, 30	41 000	45 395	1 395	3, 18
	La Réole	4 179	4 319	140	1, 20	51 980	48 951	3 026	50, 80
HÉRAULT	Saint-Pons (1)	5 809	4 179	289	5, 60	62 150	59 638	2 512	12, 20
ILE-ET-VILAINE	Montfort	2 297	2 131	134	28, 37	45 196	48 951	1 522	2, 15
INDRE	La Châtre	4 393	4 744	249	5	61 010	64 395	4 285	6, 97
	Saint-Marcellin	3 307	3 505	820	26, 45	80 128	78 513	6 615	8, 25
ISÈRE	La Tour-du-Pin	3 165	3 985	2	20	128 610	130 716	7 894	6, 16
JURA	Poligny	5 010	4 092	998	20	65 310	54 846	11 074	16, 50
LANDES	Saint-Sever	4 917	4 644	273	5, 48	84 660	73 870	6 850	7, 70
LOIRE (HAUTE-)	Brioude	4 747	4 865	118	2, 51	78 370	78 370	6 850	8, 45
	Ancenis	5 177	4 998	179	3, 60	52 750	48 090	4 690	9
LOIRE-INFÉRIEURE	Palmbouef	2 612	2 350	232	9	47 030	50 666	3 636	7, 75
	Gourdon	5 098	4 260	838	15, 50	77 330	60 802	16 518	21, 90
LOT	Florac	3 172	1 840	932	15, 70	36 330	29 952	6 378	17, 80
LOZÈRE	Margéols	4 684	3 613	1 241	25, 80	52 230	48 464	3 768	7, 18
	Hauçé	2 448	3 200	348	7, 30	74 230	67 870	6 360	8, 60
MAINE-ET-LOIRE	Segré	2 894	4 018	1 124	25, 80	63 000	61 720	1 280	2, 08
	Morain	2 250	2 250	107	35, 30	66 976	26 306	4 887	15, 80
MARCHE	Sainte-Menehould	3 286	4 392	706	21, 05	81 193	67 686	9 290	13, 71
MARNE	Wassy	3 284	3 674	380	11, 70	77 484	69 473	8 017	27, 15
MARNE (HAUTE-)	Brégy	2 140	2 630	490	22, 80	63 391	100 825	10 452	5, 31
MEURTHE-ET-MOSELLE	Montmédy	2 618	2 411	207	7, 69	38 850	48 428	9 710	90, 76
MEUSE	Château-Chinon	2 668	2 222	446	16, 50	70 930	66 220	4 728	21, 42
NIEVRE	Domfront	4 603	4 663	60	1, 30	130 870	105 980	28 728	—
ORNE	Montagne	4 682	3 800	882	18, 70	80 960	83 252	7 708	—
	Montreuil	3 473	3 585	63	1, 80	78 020	80 580	2 560	3, 20
PAS-DE-CALAIS	Saint-Pol	3 950	3 970	20	0, 50	80 860	74 820	5 540	6, 90
PIRÉNÉES (BASSES-)	Mailhon	2 108	4 045	1 937	22, 30	62 350	59 791	3 579	4, 16
PIRÉNÉES (HAUTES-)	Arçèdes	1 743	1 737	6	—	41 310	39 059	2 251	5, 56
PIRÉNÉES-ORIENTALES	Céret	3 692	3 841	212	6	44 100	46 850	2 750	6
	Frades	3 666	3 875	2	—	43 760	43 760	4 540	9, 30
	Charolais	3 877	3 808	142	4, 00	138 233	130 260	3 993	2, 36
	Louhans	4 165	4 494	351	7, 82	84 972	84 972	3 993	3, 57
	Saint-Calais	3 482	3 676	194	5, 60	62 730	61 996	784	1
SARTHE	Moutiers	2 000	2 708	708	35, 40	35 040	35 656	1 404	4
SAVOIE	Saint-Jean-de-Maurienne	3 097	3 110	23	0, 74	52 230	52 543	1 210	1
	Bonneville	2 247	2 160	87	4, 14	70 215	69 000	1 210	0, 60
SAVOIE (HAUTE-)	Saint-Julien	1 337	1 440	103	7, 35	54 000	50 530	3 480	1, 70
SEINE-INFÉRIEURE	Neufchâtel	3 651	4 293	642	17, 86	77 975	73 010	4 965	6
	Bressuire	3 536	4 967	1 431	41	80 610	84 436	3 826	4, 77
	Melle	2 493	2 353	60	2, 60	65 630	65 630	6 700	9, 30
SEVRES (DEUX-)	Montdidier	4 362	4 443	81	1, 90	72 330	57 484	8 161	12, 47
	Péronne	4 870	4 325	155	3, 58	65 645	57 484	8 161	12, 47
SOMME	Brignoles	5 840	4 374	1 466	108, 075	97 015	97 015	11 000	10, 35
	Civray	2 280	2 393	113	25, 37	64 560	47 433	17 098	26, 50
VIENNE	Loudun	4 522	4 653	131	4, 80	49 960	48 870	390	0, 80
	Bellac	4 014	4 520	506	2, 90	34 820	31 575	245	0, 71
VIENNE (HAUTE-)	Rochechouart	1 084	1 464	380	12, 65	80 750	81 716	966	1, 90
	Neufchâteau	3 920	4 079	150	8, 30	50 500	51 316	6 866	13, 60
YONNE	Tonnerre	5 536	4 528	1 014	4, 10	57 120	47 396	9 184	16
					20	40 920	35 110	5 810	11, 17

(1) Nous comprenons toujours dans la population de Saint-Pons la commune de Gounton, détachée après 1876.

venons de voir en effet que, de 1876 à 1906, les petits chefs-lieux bénéficient fort peu de l'accroissement de leurs arrondissements respectifs (3 000 habitants sur 90 000). C'est qu'en effet l'accroissement des arrondissements est dû au développement des foyers industriels indépendants du chef-lieu et on comprend alors que celui-ci en soit peu influencé. Ce phénomène se produit dans les arrondissements les plus peuplés, par exemple ceux de Briey, de Châteaulin, de Vervins, etc. Mais même dans les petits arrondissements — ceux de moins de 50 000 âmes — nous retrouvons le même phénomène. Nous avons, à l'heure actuelle, 62 arrondissements de cette catégorie : les deux tiers, 42, ont des chefs-lieux de moins de 5 000 âmes. Nous résumons dans le tableau suivant le mouvement respectif de la population des villes et des arrondissements.

TABLEAU IV

Mouvement comparé de la population des chefs-lieux d'arrondissement de moins de 5 000 habitants et des arrondissements correspondants de moins de 50 000 habitants.

	Arrondissements de moins de 50 000 habitants (62)		Arrondissements ayant diminué (34)		Arrondissements ayant augmenté (8)	
	Arrondissements	Chefs-lieux	Arrondissements	Chefs-lieux	Arrondissements	Chefs-lieux
1876. . . .	1 709 000	137 400	1 388 200	110 500	320 800	26 860
1906. . . .	1 543 000	129 200	1 204 300	102 000	338 700	27 110
Diffé- rences } totales. .	— 166 000	— 8 200	— 183 900	— 7 500	+ 7 900	+ 250
} pour cent.	— 9,76	— 6,00	— 13,37	— 6,82	+ 2,46	+ 0,90

La baisse de ces petits arrondissements est énorme, 166 000 unités, et elle atteint les cinq septièmes d'entre eux (34 sur 42). Mais notre tableau confirme tout ce que nous venons de dire. Que nous considérons en effet globalement les deux groupes de population ou bien à part les groupes d'augmentation et de diminution parallèles, partout les phénomènes démographiques agissent plus fortement sur l'arrondissement que sur le chef-lieu. Ici encore, dans l'ensemble des groupes les plus petits, la stabilité des petits centres se manifeste évidemment.

IV

Causes

La cause de la stabilité de la population de nos petits centres résulte avec évidence de tout ce qui précède. N'étant ni des localités industrielles, ni des groupes agricoles, par cela même elles n'ont chance ni d'augmenter ni de diminuer. Elles sont en effet des centres administratifs avant tout et il est facile de voir de quelle importance est l'élément fonctionnaire dans la vie de nos modestes villes de province. Nous prenons un exemple dans une petite localité de l'Est, dans le département de l'Aube, par conséquent non ville frontière où les fonctionnaires, en raison de l'importance des douanes, police, etc., sont en surnombre. Dans cette localité, nous avons relevé exactement 80 fonctionnaires de l'État : de ce total nous excluons les fonctionnaires départementaux (agents voyers et municipaux), ainsi que le clergé et les employés de chemins de fer. Avec leurs familles, le nombre des individus vivant de traitements de l'État serait d'environ 150. Cette faible proportion s'explique par le nombre des fonctionnaires célibataires (les petites villes sont des postes de

début) et aussi par la moyenne très faible des enfants dans les familles de fonctionnaires. Néanmoins, l'influence économique de cette catégorie de population est de beaucoup supérieure à son importance numérique. Approximativement, on peut évaluer à 180 000 francs la somme des traitements payés à ces divers fonctionnaires. Si l'on pense que la modicité même des émoluments interdit les longues et coûteuses absences, on voit de suite que la ville bénéficie exclusivement de cette somme. Même certains fonctionnaires apportent plus que leur traitement dans la consommation locale. C'est, en effet, chose reconnue que certaines fonctions, pour parler vulgairement, ne nourrissent pas leur homme; en d'autres termes, le fonctionnaire vit en partie sur la richesse acquise, c'est-à-dire de son capital. C'est encore autant de gagné par la localité où il réside.

Mais les fonctions publiques procurent encore de bien autres ressources à la petite ville. L'administration, la justice, les finances, l'enregistrement et les hypothèques attirent à la ville un nombre plus ou moins grand de gens pour leurs affaires, et c'est encore un bénéfice pour le commerce local.

Et, de plus, à côté des fonctionnaires d'État proprement dits, il faudrait placer les professions que la ville fixe de préférence : avoués ou avocats, notaires, huissiers, agents d'affaires et d'assurances, etc. Toute cette population existe en raison même du centre administratif : supprimez le chef-lieu, elle disparaît ou se dissémine. Il en est de même de nos plus modestes établissements d'enseignement secondaire, les collèges; eux aussi contribuent au mouvement économique de la ville où ils se trouvent : sur 98 chefs-lieux de moins de 5 000 âmes, 62 possèdent un collège, la plupart aujourd'hui de plein exercice, et les villes qui en sont dépourvues ont une école primaire supérieure assimilable aux collèges pour l'enseignement non classique et possédant d'ailleurs des internats.

C'est par là autant que par son marché ou son industrie que la petite ville garde une physionomie propre et demeure, malgré tout, un centre attractif, car, et ceci semble à première vue un paradoxe, le petit centre est un foyer d'immigration. A cet effet, nous avons étudié le mouvement de l'état civil — décès et naissances — de nos petites villes à deux périodes différentes, de 1836 à 1846 et de 1896 à 1906. Cela nous permet de voir, à plus d'un demi-siècle d'intervalle, le mode de recrutement de la population — naturel ou adventice — soit la part du surplus de natalité ou d'immigration dans l'accroissement des habitants. En 1836, la population globale de nos petits centres était de 307 760 unités; comme l'excédent de natalité de 1837 à 1846 a été de 5 273, la population calculée sur cette base serait donc pour 1846 de 313 033; or, elle était de 323 600 habitants. L'excédent d'immigration a donc été de 10 567 unités ou 3,42 %, ce qui est encore une forte proportion. Et cet excédent se manifestait dans la très grande majorité des villes, 61 sur 92 (nous ne comptons pas ici, bien entendu, les villes du comté de Nice et de la Savoie, pas plus que Sceaux, classé dans la banlieue parisienne). Seulement les recensements d'alors, comme on sait, ne distinguent pas la population comptée à part et tel changement de garnison peut produire dans certaines villes un mouvement de population factice. Il convient donc pour juger exactement le phénomène d'immigration, de considérer plutôt sa fréquence sur l'ensemble que le total de l'excédent d'immigration lui-même.

Par contre, dans la seconde période que nous examinons, de 1896 à 1906, nous pouvons distinguer la population comptée à part. Dans cette décennie, il y a dans l'en-

semble de nos chefs-lieux de moins de 5 000 âmes un excédent de mortalité comme dans l'ensemble de la population urbaine. Cet excédent atteint près de 9 000 unités (8 820). Mais ce fort surplus de mortalité se réduit sensiblement quand on en déduit les décès des individus non domiciliés dans la ville, ceux de la garnison, de certains asiles de vieillards ou infirmes, bref, ceux de la population comptée à part. Ce calcul, que nous avons effectué d'après les données de la *Statistique sanitaire des villes de France*, nous a permis de diminuer l'excédent de mortalité de 4 900 (4 887) unités. L'excédent des décès vraiment afférent aux petites villes demeure donc de 4 000 têtes et comme, dans cette période, la population municipale totale (abstraction faite de Sceaux) n'a diminué que de 1 800 âmes (1 779 exactement), il y a donc eu un excédent d'immigration de plus de 2 000 unités (2 155 habitants), soit une proportion de moins de 1 ‰. C'est sans doute beaucoup plus faible que dans la première période, mais outre que nous avons ici des renseignements bien plus précis, il faut tenir compte de la baisse de la population ambiante. De 1836 à 1846, l'ensemble des arrondissements correspondant à nos petites villes augmentait de 290 000 âmes, tandis que de 1896 à 1906, il diminuait de 120 000.

C'est précisément ce phénomène qui rend plus intéressante l'immigration de leurs chefs-lieux. Du reste, comme dans la période antérieure, l'immigration se produit dans le plus grand nombre de villes, 52 exactement, et là où l'excédent inverse se manifeste, c'est surtout dans les localités de population plus disséminée, c'est-à-dire dans celles où la population agricole a encore une importance relative.

Il ne semble donc pas que les chemins de fer aient, autant qu'on le croit d'habitude, dépeuplé les petits centres. Pour nous rendre compte au moins approximativement de la chose, nous avons considéré à part la population de nos petites villes situées sur les lignes principales, celles dont la construction a été effectuée il y a un demi-siècle. De 1846 à 1876, le chiffre global de leurs habitants passe de 92 480 à 97 910 et s'élève encore à 98 850 de 1876 à 1906. Il n'y a donc pas de diminution sur l'ensemble et la première période qui coïncide avec l'établissement même des chemins de fer a vu une augmentation notable de la population. Dans le même espace de temps (1876-1906), l'ensemble des villes situées sur les lignes secondaires, ou construites postérieurement à cette première date (1876), est demeuré absolument stationnaire (de 232 620 à 232 580 habitants). Il n'y a pas non plus là l'indice d'une transformation économique aussi profonde qu'on le croirait volontiers. A dessein nous ne comprenons pas dans ce total les quelques petites villes dépourvues encore de chemins de fer : Barcelonnette, Forcalquier, Espalion et Florac. Or, si le premier de ces chefs-lieux a un accroissement depuis 1876, les autres sont en diminution sensible : que fait l'absence de voies ferrées à l'un ou l'autre phénomène ? Le tableau suivant indique la population de ces diverses catégories de petites villes en 1876 et 1906.

TABLEAU V
Population globale des petits chefs-lieux d'arrondissement
par rapport à la construction des voies ferrées (1876-1906)

Chefs-lieux d'arrondissement de moins de 5 000 habitants	Population		
	en 1876	en 1906	
1. Situés sur les grandes lignes de construction ancienne. . .	97 910	98 850	+ 940
2. — petites — récente . . .	232 620	232 580	— 40
3. — aucune voie ferrée.	10 160	9 506	— 654

